

Rencontre « Vous pouvez tout changer »

Contrat de formation

Entre

L'association Jardin Gourmand, représentée par Gérard Verret, formateur et président,
Association répertoriée à l'INSEE sous le N° 501 324 750 00014

Enregistrée au titre de la formation professionnelle sous le N° 42 67 03913 67, exerçant ses activités
de formation sous l'enseigne "École Buissonnière ©"

Dont le siège est 3b, rue de Bassembert – 67220 Lalaye

Et (nom du stagiaire)

.....

est conclu

le présent contrat de formation, application du livre IX du Code du travail, dont l'article L920-13.

Article 1 - Durée de l'action de formation et lieu

La formation se déroulera sur la période du au La durée totale est de 21 heures

La participation à cette formation est précédée d'un échange individuel et mise en route de la collecte des premiers éléments qui seront nécessaires pour la suite. Cette étape est indispensable pour que les parties s'engagent en connaissance de cause à raison d'une approche très spécifique. Si cette étape conduisait à ne pas poursuivre, aucun frais ne sera demandé

Lieu : 3b, rue de Bassembert – 67220 Lalaye (Vallée de Villé)

Article 2 – Objectifs pédagogiques

Un questionnement. Répondre à toutes les personnes s'interrogeant sur leur situation actuelle, désireuses de faire le point. Concerne ainsi tous ceux qui aspirent à davantage de repères pour gérer à l'avenir les inévitables changements qui se profilent et qui sont en quête de nouveaux repères afin de pouvoir affronter un monde incertain et ajuster leur trajectoire personnelle et professionnelle. Participer ainsi à un avenir soutenable en anticipant les situations délicates.

Des aspirations. La formation est conçue pour apporter des éclairages novateurs à cette soif de liberté, à cette quête de sens, à ce besoin de prendre sa vie en main exprimés de manière de plus en plus insistante

Article 3 – Compétences et aptitudes visées

Aptitudes

Exploration de l'Univers des Possibles : du bon usage de nos héritages

- Langue française
- Cerveau
- Traditions diverses

Multiples initiatives et outils alternatifs

Acquisition de nouveaux réflexes

- Un regard global, intégral, systémique
- Une approche qui ne soit pas du seul domaine de notre cerveau, en laissant la place au ressenti et aux multiples formes d'intelligence non quantifiable par un QI

Développement de son potentiel humain

- Qualités multiples désignées par le terme de soft skills
- Sens donné à sa vie

Compétences

Les moyens sont donnés pour que chacun poursuive, dans une démarche de « lifelong learning », la mise en pratique quotidienne. C'est à ce prix que chacun pourra affiner progressivement son rôle

- De citoyen avisé
- De fin stratège
- De visionnaire éclairé
- Devenir acteur des changements espérés.

Article 4 – Le programme est décliné en trois modules-Détail sur le site-

Module N°1

La Vie... sens dessus dessous

La Joie de vivre tout simplement

Module N°2

La Vie... voie de l'amour Tout Autre

La Joie d'aimer la Vie, le Vivant

La Joie de trouver sa juste place

Module N°3

La Vie... voie de l'action Toute Autre

La Joie d'élargir la connaissance

La Joie d'engager l'action juste

Article 5 – Public visé

Le programme est un tronc commun permettant de répondre aux motivations d'un large public

- Faire face à un climat anxiogène
- Orienter ses études, faire des choix de vie avec des perspectives porteuses de sens
- Faire le point sur ses engagements et son parcours
- Tout simplement devenir un citoyen avisé se préparant à gérer des situations inattendues qui demanderont agilité, lucidité, esprit critique, créativité

D'une manière générale, toute personne désireuse de s'engager dans une nouvelle vie plus en harmonie avec des valeurs de respect de la nature, de l'environnement

Article 6 - Les pré-requis

Aucun pré requis.

Article 7 – La progression pédagogique

La formation alternera les réflexions générales sur la thématique de la transition avec l'utilisation de supports permettant de faire émerger ses rêves, ses talents, ses compétences, ses passions en vue d'identifier ou d'affiner un projet de vie ou tout simplement pour affronter le monde complexe qui a commencé à s'installer.

Synthèses régulières : chaque soir avec une FIP Feuille d'Incitation Personnelle, et surtout en fin de stage avec un PAP Plan d'Action Personnalisé accompagné d'un planning précis. Suivi après le stage dans le cadre d'un groupe de discussion et par entretiens individuels selon les besoins.

A préciser que le déroulement de cette formation prend en compte les trois phases habituelles propres aux bilans de compétences, à savoir :

1. Phase préliminaire de définition des besoins
2. Phase d'investigation en vue d'identifier les compétences et talents du bénéficiaire :
3. Phase de conclusion avec entretiens personnalisés et remise du document de synthèse.

Article 8 – Les moyens pédagogiques

• Les exposés et discussions

Le stage développe les réflexions sur la démarche de changement, inventorie les motivations à la lumière des valeurs de référence personnelle et des opportunités économiques. Exploration des pistes pour concilier épanouissement personnel, respect de l'environnement et efficacité économique. Présentation des outils pour monter un projet et clarifier ses dispositions personnelles au regard du changement. Informations générales pour porter un regard neuf sur son activité de salarié ou sur la perspective de création et de fonctionnement d'une entreprise.

• Les ateliers

Des ateliers vont permettre à chacun de faire le point sur ses aspirations ; les réflexions partagées seront essentielles pour créer une dynamique visant à renforcer sa motivation, à surmonter ses peurs, à faire confiance à son potentiel, etc. Projection de courtes vidéos inspirantes.

• Les photocopiés

Ils sont nombreux pour s'adapter aux centres d'intérêt des stagiaires. Ils disposent ainsi de ressources documentaires en fonction de leurs besoins présents et à venir pour être en mesure d'affiner l'émergence de leur projet ou de l'ajuster en fonction de nouveaux paramètres. La multiplicité des documents permet ainsi de répondre à des centres d'intérêt et des besoins variant d'un stagiaire à l'autre. Une partie est remise en version papier tandis que le reste est à télécharger selon les besoins particuliers de chacun.

- **Suivi après stage**

Mise en place d'un cercle de discussion afin de suivre l'évolution des projets des stagiaires, la mise en œuvre de leurs résolutions et de répondre à leurs questions.

Six mois après le stage, un questionnaire permettra de faire le point détaillé sur la mise en pratique avec indice de résultat

Sanction de la formation : une attestation de stage sera délivrée.

Article 9 – Les moyens d'évaluation

Le contrôle des connaissances et le suivi de la progression du projet professionnel s'effectuent au fur et à mesure des échanges, puis par un "bilan" chaque soir (Fiche d'Incitation Personnelle) puis par un "bilan" de fin de stage (Plan d'action Personnalisé) avec planning identifiant toutes les actions à conduire dès le retour. Chaque fois, partage au niveau du groupe et ajustements individuels.

Les divers ateliers sont autant d'occasions de mettre immédiatement en application les outils présentés : certains pourront constituer des supports à reprendre après le stage.

Les repas réalisés dans l'esprit du stage sont aussi une excellente occasion d'apprécier l'intégration dans le quotidien des grands principes du vivant qui sont par ailleurs source d'inspiration pour la définition du concept de l'entreprise « naturelle » ou « symbiotique ».

Le questionnaire envoyé 6 mois après est riche d'enseignements ; il permet d'identifier les obstacles, d'apprécier les avancées du projet, d'apporter les ajustements et, enfin, de stimuler la motivation.

Article 10 - L'encadrement de l'action de formation

Toute la formation est dispensée par Gérard Verret, concepteur et fondateur de l'association Jardin Gourmand. Il exerce par ailleurs une activité agricole de ramasseur et transformateur de plantes sauvages et une d'éleveur de scobys. Il a exercé pendant 30 ans comme expert-comptable et commissaire aux comptes libéral. Ce parcours est complété par une période de 35 ans consacrée à l'exploration de multiples activités à caractère écologique. Ces compétences et ces expériences en font un animateur pluridisciplinaire à même d'assurer le suivi continu des stagiaires.

Article 11 - Effectifs concernés par l'action de formation

La session accueille un maximum de 6 stagiaires avec un mini de 3.

Article 12 – Rétractation

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le contrat peut être résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'alinéa précédent. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30 p. 100 du prix convenu. Le solde sera à régler lors de la formation.

Article 13 - Modalités de paiement ainsi que conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

Le coût est de ... euros dont 10€ de cotisation : cette somme sera à régler comme suit

- Un acompte de 30%, soit ... euros à l'inscription, après le délai de rétractation de 10 jours.
- Le solde, soit ... euros pendant le stage.

En contrepartie de cette somme, l'organisme de formation s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention.

Si le stage ne se déroulait pas jusqu'à son terme, du fait du formateur, les frais ne seraient pas dus.

Fait le

Signature du stagiaire

Signature du représentant de l'organisme de formation



JARDIN GOURMAND

3b, rue de Bassemberg

67220 LALAYE

Tél. 03 88 58 91 44